

# Un lapsus machiavélien: *Tenuto / temuto* dans le chapitre XVI du *Prince*

JÉRÉMIE BARTHAS



**C**ominciandomi, adunque alle prime soprascritte qualità, dico come sarebbe bene essere tenuto liberale: nondimanco, la liberalità, usata in modo che tu sia tenuto, ti offende; perché, se ella si usa virtuosamente e come la si debbe usare, la non sia conosciuta, e non ti cascherà l'infamia del suo contrario.

Depuis l'édition critique établie par Giuseppe Lisio, publiée en 1899, nous lisons ainsi – à quelques différences de ponctuation près – les premières lignes du chapitre seize du *Principe* intitulé “De Liberalitate et Parsimonia”. À propos de la seconde occurrence du terme “tenuto” (interprété par Lisio dans le sens de “réputé”), Lisio annotait:

Antonio Blado, n'ayant pas compris le concept de Machiavel, ou bien ayant mal lu, imprima *temuto* [craint], à quoi il ajouta une négation, pour donner du sens au texte: et cette négation fut supprimée dans l'édition de Bernardo Giunta et dans la Testina, qui n'y comprenaient rien; mais *temuto* est resté imprimé dans celles-ci comme dans les éditions successives.<sup>1</sup>

---

1. “Il b non avendo inteso il concetto del Mach., o avendo letto male, stampò *temuto*, a cui aggiunse una negativa, per dare un certo senso al testo: la qual negativa fu tolta dalla Giuntina e Testina, che non ci capivano nulla; ma *temuto* rimase in quelle e nelle successive edizioni”: dans *Il Principe di Niccolò Machiavelli*, texte critique éd. GIUSEPPE LISIO, Florence 1899, pp. 71–72 note 15.

En vérité, aussi bien Blado, en janvier 1532, que le florentin Giunta, au mois de mai de la même année, avaient imprimé: “che tu sia temuto” (“que tu sois craint”). La négation – “che tu non sia temuto” – fut introduite dans l’édition clandestine de *Tutte le opere*, dite *Testina*, antidatée 1550.<sup>2</sup> Cette leçon constitua la *vulgata* du début du dix-septième siècle jusqu’au début du dix-neuvième siècle. Dans une certaine mesure, elle fut concurrencée par le texte de la traduction française d’Amelot de la Houssaie (1683), fréquemment rééditée jusqu’en 1793 et restée fidèle à la *princeps*:

je dis qu’il est bon d’être cru libéral, mais que si tu exerces ta libéralité de façon que tu sois craint, tu t’en trouves mal. Car si tu n’es libéral, que comme il le faut être\* [Amelot note en marge: \*c’est-à-dire avec choix et mesure], ta libéralité ne sera point connue, & l’on t’accusera du vice contraire.<sup>3</sup>

À partir de 1813, avec la prestigieuse édition des *Opere* dite *Italia 1813* pour la réalisation de laquelle plusieurs manuscrits avaient été consultés, “tenuto” a été restitué en lieu et place de “temuto”. Mais la négation demeurerait de façon arbitraire, c’est-à-dire sans l’autorité d’un manuscrit. “[C]he tu non sia tenuto” fut adoptée par L. Arthur Burd, qui offrit en 1891 le premier commentaire moderne du chef d’œuvre de Machiavel. Burd, dans un appendice listant plus de 500 variantes entre *Italia 1813* et la *Testina*, notait à propos de “temuto”: “il s’agit probablement d’une simple erreur d’impression, comme le suppose Christian Detmold dans sa traduction (4 vol., Boston, 1882)”.<sup>4</sup> Les *Corrigenda* de Detmold indiquaient qu’à la place de “la libéralité, mise en œuvre de façon à ce que tu ne sois

pas craint”, comme il l’avait imprimé dans le texte, il fallait lire ‘pratiquée de sorte que tu ne sois pas réputé libéral’.<sup>5</sup> Enfin, Lisio, premier éditeur du *Principe* à avoir tenté de suivre des règles philologiques cohérentes, supprima la négation. Comme aucun des plus anciens manuscrits connus ne comporte la variante “temuto”, la leçon “che tu sia tenuto, ti offende” s’impose sans autre choix possible, si bien que les philologues les plus récents, Giorgio Inglese et Mario Martelli, ne font pas figurer “temuto” dans leur appareil critique.

M pour n, “temuto” pour “tenuto”, tel fut donc le point de départ de la tradition tardive, née de la *Bladienne*. Il peut s’agir d’une simple erreur de distraction du préparateur de l’édition. *Tenuto* et *temuto* sont paroles d’une grande proximité visuelle et sonore, ce qui favorise le lapsus en forme de paronomase: à “essere tenuto liberale” fait écho “che tu sia temuto”. Le titre toscan du chapitre suivant – *Della crudeltà & clementia, & se gli è meglio essere amato o temuto* (*De la cruauté et de la clémence et s’il vaut mieux être aimé que craint*) – peut aussi faire penser à une erreur par anticipation, voire à la correction d’une leçon corrompue ou suspecte sur base conjecturale. D’ailleurs, ces paroles ne sont pas dépourvues d’articulations conceptuelles dans la série des quatre chapitres du *Prince* qui suivent le quinzième, et dont le sens est ramassé en quelques mots à la fin du vingtième: “je blâmerai toujours quiconque...se souciera peu d’être haïs des peuples” (“biasimerò qualunque...stimerà poco essere odiato da’ populi”). D’après la lecture “che tu sia temuto”, la libéralité qui suscite la crainte est nuisible, “ti offende”. Pourtant, on sait d’autre part, que “les hommes craignent moins d’offenser celui qui se fait aimer que celui qui se fait craindre” (“li uomini

2. La leçon “che tu non sia temuto” est présente dans un manuscrit tardif récemment retrouvé et publié: *Il Principe di Machiavelli. Testo manoscritto anonimo*, éd. ANDREA BORGIANI, Florence 2006, p. 175. La page de titre ne nomme pas l’auteur, selon un procédé courant après la mise de Machiavel à l’*Index* en 1559. Elle reprend l’ordre de la *Testina*, deuxième partie, pour le titre comme pour la date de 1550, sans lieu. L’éditeur du manuscrit tient cette date pour véridique, mais l’on ne peut exclure que ce manuscrit, qui partage bien des leçons de la *Testina*, en dérive en fait.

3. *Le Prince de Nicolas Machiavel...* traduit et commenté par ABRAHAM-NICOLAS AMELOT, Amsterdam 1683, pp. 128–129.

4. *Il Principe by Niccolò Machiavelli*, éd. L. ARTHUR BURD, Oxford 1891, p. 388 n. 1.

5. *The Historical, Political, and Diplomatic Writings of Niccolò Machiavelli*, traduit de l’italien par CHRISTIAN E. DETMOLD, I, Boston 1882, au début, non paginé: “Vol. II, page 52. *The Prince*, chapter 16, 3d line, instead of the words, ‘indulged in so that you will no longer be feared, will prove injurious. For liberality worthily exercised, as it should be, will not be recognized,’ read, ‘practised so that you are not reputed liberal, will injure you. For liberality worthily exercised, as it should be, will not be known,’ &c. This erroneous translation resulted from a difference in the text of the Testine Edition (1550), which was used by me in the translation of *The Prince*. Page 39, chap. 16, 2d and 3d lines, read ‘Nondimanco la liberalita usata in modo, che tu non sia temuto, ti offende.’ It should be, ‘che tu non sia tenuto.’”

hanno meno rispetto ad offendere uno che si facci amare, che un' che si facci temere"; *Il Principe*, XVII.11).

Les éditeurs de la *Testina* perçurent probablement une contradiction, qu'ils eurent l'illusion de résoudre en ajoutant une négation. D'après leur lecture, la libéralité qui ne suscite pas la crainte est nuisible. Mais on peut ne pas voir là de contradiction, et l'ajout de la négation ne paraît pas modifier la direction du propos. La crainte ou la peur (*timore*) est un sentiment ambigu: il peut engendrer la haine, qu'il faut fuir, mais suscite aussi la dévotion, l'estime et le respect, en l'occurrence à l'égard de l'autorité, des institutions et des lois. Or, la libéralité demande tellement d'efforts pour obtenir le respect solide et effectif de ceux qui en ont le bénéfice, qui sont en petit nombre ("che sono pochi"), qu'elle est nuisible. Car, d'une part, elle fait haïr du plus grand nombre, puisque sur lui pèsent le prélèvement et l'accumulation des capitaux nécessaires à l'exercice de cette libéralité dont peu tirent profit et rémunération. Et, d'autre part, si tôt qu'une nécessité conduit à relâcher les efforts dans l'exercice de cette libéralité, le petit nombre de ceux qui en bénéficiaient, et la considéraient pour eux-mêmes comme un droit et un privilège légitime, en tirent de l'amertume et en viennent à mépriser le prince. Maniée avec insuffisance pour susciter crainte et respect ("in modo che tu non sia temuto", selon la *Testina*), c'est-à-dire maniée selon les principes de modération qui sont ceux de la doctrine classique ("se ella si usa virtuosamente e come la si debbe usare"), elle ne sert à rien et est inefficace: l'infamie de son contraire ne te lâchera pas ("non ti cascherà l'infamia del suo contrario"). Maniée de façon à susciter crainte et respect ("in modo che tu sia temuto", selon la *Bladienne*), elle est trop coûteuse et finira par se révéler dangereuse. Pour être réputé libéral, il s'impose en effet de tomber dans l'excès de libéralité que la doctrine classique nomme prodigalité. Le sens de la suite du texte, que soit lue la *Bladienne* ou la *Testina*, est très clair:

Si bien qu'à vouloir conserver parmi les hommes le nom de libéral, il est nécessaire de ne laisser en arrière aucune sorte de dépense, tellement qu'immanquablement un Prince ainsi fait épuisera en de telles œuvres toutes ses ressources, et sera contraint à la fin, s'il veut conserver le nom de libéral, d'imposer les Peuples de façon extraordinaire et d'être fiscal ["essere fiscale"], et de faire toutes les choses qui peuvent être faites pour avoir de l'argent. Ce qui commence à le rendre odieux avec les sujets, et peu estimé de chacun comme il devient pauvre,

de telle sorte qu'avec cette libéralité, ayant offensé le grand nombre et récompensé le petit, il souffre du premier embarras, et il périclite devant le moindre péril.<sup>6</sup>

Machiavel met en évidence les paradoxes de la doctrine classique de la libéralité. Il n'est pas le premier à le faire. Par exemple, dans son *Commento sopra la comedia di Dante* (imprimé à Florence en 1481), Cristoforo Landino avait souligné en maints endroits combien il pouvait être difficile de distinguer la vertu de libéralité de ses déformations par excès et par défaut que sont les vices de prodigalité et d'avarice, car elle pouvait impliquer elle-même, pour s'exercer, cupidité, usure, extorsion, fraude et rapine.<sup>7</sup> Mais Landino s'en tenait tout au plus à dénoncer les dérives de la libéralité. Machiavel s'avère beaucoup plus radical en démontrant le caractère essentiellement vicieux d'une qualité ayant les apparences de la vertu. Surtout, il franchit une étape décisive en invitant à porter l'attention sur l'arrière-fond social et institutionnel. Il s'agit en particulier d'analyser les structures du pouvoir en considérant les pratiques fiscales et financières. Là réside l'apport majeur de la critique machiavélique de la libéralité à la pensée politique de l'Europe moderne.<sup>8</sup>

6. "Et però a volersi mantenere infra li huomini il nome del liberale, è necessario non lasciar' indrieto alcuna qualità di sontuosità, talmente che sempre un' Principe così fatto consumerà in simili opere tutte le sue facultà, & sarà necessitato a la fine, s'el si vorrà mantenere il nome del liberale, gravare i Popoli straordinariamente & esser' fiscale, & far' tutte quelle cose che si posson' far' per haver' denari. Il che comincia a farlo odioso con li sudditi, & poco stimar' da ciascuno diventando povero, in modo che havendo con questa sua liberalità offeso molti, & premiato i pochi sente ogni primo disagio, & periclità in qualunque primo pericolo": *Il Principe*, XVI.3–4, ici d'après l'édition de Blado, Rome 1532, fol. 21r–v.

7. Pour ne citer qu'un passage: "Dicono che Ghino...exercitava el latrocinio, non per avaritia, ma per poter usar liberalità. E sempre volea, che chi gli venia nelle mani si ponessi per se medesimo la taglia, et dipoi gnene rendeva buona parte; et se havessi trovato huomini studiosi gli donava danari, et confortavagli agli studii. Conoscendo Bonifatio che lui solamente per liberalità predava, lo chiamò a Roma, et fecelo cavalier friere, in forma che potea vivere honoratamente...Questo Ghino è quello di chi Giovanni Boccaccio pone la novella": *Commento, Purg.*, VI.13–15.

8. Comme l'a indiqué ALAIN GUERY, "Le roi dépensier: Le don, la contrainte, et l'origine du système financier de la monarchie française d'Ancien Régime", *Annales E.S.C.*, XXXIX, 1984, pp. 1241–1269.

La leçon de la *Bladienne*, pour erronée qu'elle soit, ne rend donc pas incompréhensible le concept de Machiavel, et la présence ou l'absence de la négation ne modifie pas la direction du propos. Plus difficile est la leçon contenue dans *Italia 1813*: “che tu non sia tenuto”. L'interprétation donnée dans la traduction américaine de Detmold a été citée: selon sa lecture, s'il est bon d'être réputé libéral, néanmoins exercer la libéralité de façon à ne pas être réputé libéral est nuisible. Elle met le lecteur face à un raisonnement curieusement tautologique, énoncé sous la forme d'une fausse opposition. De plus, elle suppose que Machiavel a commis une irrégularité sous la forme d'un lapsus par omission: “che tu non sia tenuto” appellerait “liberale” pour être syntaxiquement correct, ainsi qu'il figure dans l'antécédente – “essere tenuto liberale” – et à plusieurs reprises dans la suite du texte. Cette interprétation a été suivie par Lisio, qui a pour la première fois restitué la leçon authentique, c'est-à-dire sans la négation. En effet, dans son édition grand public de 1900, Lisio s'efforça d'éclairer la construction apparemment irrégulière de Machiavel en annotant:

*in modo che tu sia tenuto* etc. Entendez: si tu es libéral de telle sorte que le peuple te retienne libéral, tu te ruines. La raison est dite en suivant, où il est expliqué que, pour être réputé généreux, il faut gaspiller l'argent public et alourdir ensuite les impôts.<sup>9</sup>

Les éditeurs plus récents ont aussi considéré “che tu sia tenuto” aurait nécessité “tale” pour “liberale”, supposé sous-entendu: “que tu sois considéré tel, que tu aies la claire réputation d'être libéral” (Inglese); “Pratiquée de façon (considérable) que tu (prince) finisses par avoir fâme ou réputation (de libéral)... *Tenuto* (de même ci-dessus), répété dans tout le reste du chapitre, marque le thème central de l'apparaître et de l'opinion publique, comme déjà dans le chapitre 15” (Rinaldi); “retenu tel” (Martelli).<sup>10</sup>

9. “*in modo che tu sia tenuto* ecc. Intendi: se tu se' liberale in modo che il popolo ti ritenga liberale, tu ti rovini. La ragione è detta dopo, dove si spiega come, per essere riputato largo, bisogna sprecare il denaro pubblico e gravare poi le imposte”: NICCOLÒ MACHIAVELLI, *Il Principe*, avec commentaire historique, philologique et stylistique, éd. GIUSEPPE LISIO, Florence 1900, p. 94 n. 6.

10. NICCOLÒ MACHIAVELLI, *Il Principe*, éd. GIORGIO INGLESE, avec un essai de FEDERICO CHABOD, Turin 1995, p. 104 n. 2; NICCOLÒ MACHIAVELLI, *Opere*, éd. RINALDI

Finallement, le sens produit par le texte critique, tel qu'il est interprété par ceux qui l'ont établi, ne paraît quand même pas substantiellement différent de celui contenu dans la *Bladienne: tenuto* qui appelle *liberale*, et *tenuto* au sens de ce qui suscite le respect, sont de signification sensiblement voisine. Cela pousse à reconnaître sur ce point, avec le philologue Giorgio Inglese, que si la réécriture de la *Bladienne* a parfois pu corrompre la lettre, elle n'a pas, pour autant, entamé la structure conceptuelle de l'opuscule qui, dans la forme même de la *Bladienne*, a ouvert à la conscience moderne, selon le mot de Benedetto Croce, “une ‘question’ qui ne se refermera jamais”.<sup>11</sup>

Cependant, depuis Lisio, la glose s'expose au danger de la banalisation. La forme expressive stylistiquement hardie de Machiavel est, au risque d'un appauvrissement conceptuel, remplacée par une forme plus facile qui nécessite pour être immédiatement comprise l'ajout – en note dans les éditions du texte original, et au sein du texte dans les traductions qui en sont faites<sup>12</sup> – de la parole clarificatrice et présumée sous-entendue par l'auteur. Si “che tu sia tenuto” comporte un lapsus par omission ou une ellipse incorrecte, appelant “tale” mis pour “liberale”, encore faudrait-il pouvoir l'expliquer dans sa genèse. Dans les occurrences machiavéliennes de *tenuto*, toutes les autres fois où *tenuto* appelle l'attribut (“liberale”, “crudele”, “effeminato”, “prosuntuoso”, “rapace”, “pazzo”, “impio”...) pour former le sens de *réputé* ou *considéré*, celui-ci figure à sa place. Peut-être sommes-nous devant ce que Sebastiano Timpanaro a nommé un “lapsus feint”. Dans ce cas, si “che tu sia tenuto” fait écho à “essere tenuto liberale”, cela serait par la répétition rapprochée du même mot en des sens différents (en rhétorique: une antanaclose). Une solution se dessine ainsi: à *tenuto* au sens de *ripulato* succède *tenuto* au sens de *obligato*, obligé, contraint par un lien de caractère moral ou juridique. D'après cette

RINALDI, 2 vol., Turin 1999, I, p. 276 n. 6; NICCOLÒ MACHIAVELLI, *Il Principe*, texte critique éd. MARIO MARTELLI et NICOLETTA MARCELLI, Rome 2005, p. 219 n. 4.

11. Dans NICCOLÒ MACHIAVELLI, *De principatibus*, texte critique éd. GIORGIO INGLESE, Rome 1994, p. 30.

12. Ainsi, par exemple, dans NICOLAS MACHIAVEL, *De principatibus / Le prince*, traduction et commentaire de JEAN-LOUIS FOURNEL et JEAN-CLAUDE ZANCARINI, texte italien établi par GIORGIO INGLESE, Paris 2000, p. 139: “je dis que ce serait bien d'être tenu pour libéral. Néanmoins, la libéralité, à en user de façon que tu sois tenu pour tel, te porte atteinte”.

nouvelle interprétation, la libéralité te nuit parce qu'elle te lie d'obligation au petit nombre de ceux qui en sont les bénéficiaires, et t'oppose aux peuples dont elle t'attire la haine. C'est ce sens de *tenuto* que Machiavel utilise aussi au milieu du dix-septième chapitre du *Prince*:

...l'amour est tenu par un lien d'obligation, lequel, parce que les hommes sont mesquins, se trouve rompu dès qu'il en va de leur utilité particulière, mais la crainte est tenue par une peur de la peine qui ne t'abandonne jamais [...lo amore è tenuto da un vincolo di obligo, il quale, per essere gl'uomini tristi, da ogni occasione di propria utilità è rotto, ma il timore è tenuto da una paura di pena che non ti abbandona mai"].

Pour justifier notre interprétation, il faudrait rappeler tout ce que la doctrine classique de la libéralité comme vertu, reformulée dans la tradition catholique médiévale, implique d'arguties en faveur de la liberté du donateur et d'instruments conceptuels pour distinguer l'obligation morale et l'obligation juridique.<sup>13</sup> En tout cas, cette interprétation reste la plus simple et la plus économique. Elle est aussi plus soucieuse des implications sémantiques du terme *tenuto* qui, à partir de la racine *ten*, renvoient à l'idée de contrôle. Se faisant, elle met en évidence une nouvelle dimension du problème que posait Machiavel et que, à propos de la réputation, l'insistance excessive sur la thématique de l'apparence avait fini par effacer. Enfin, elle pousse à considérer plus attentivement ce que les conditions sociales et institutionnelles de l'exercice de la libéralité démontrent des aspects doctrinaux de celle-ci.

---

13. Voir SYLVAIN PIRON, "Le devoir de gratitude: Emergence et vogue de la notion d'*antidora* au XIII<sup>e</sup> siècle", in *Credito e usura fra teologia, diritto e amministrazione. Linguaggi a confronto, sec. XII-XVI*, éd. DIEGO QUAGLIONI, GIACOMO TODESCHINI et GIAN MARIA VARANINI, Rome 2005, pp. 73-101.